

Robert Zaborowski (Varsovie – Olsztyn, Pologne)

## LA LOGIQUE DES SENTIMENTS. ESQUISSE D'UNE QUESTION\*

*La logique de la passion, fût-elle au service du meilleur droit,  
n'est jamais irréfutable pour celui qui n'est pas passionné.*

Marcel Proust

### 1.

A première vue, la liaison entre la logique et les sentiments faite dans le titre a de quoi étonner. D'après les associations courantes, elle semble même bizarre du fait que la logique est d'ordinaire considérée comme le domaine de la raison. Toutefois les réactions diffèrent en degrés. Si certains *nient* toute existence d'une logique des sentiments, d'autres répondent qu'il est possible de parler d'une logique des sentiments: elle se caractérise par l'*absence* de logique du fait que les sentiments sont illogiques. Mais, curieusement, aussi bien les premiers que les seconds, tout rationnels qu'ils soient, trahissent par leur réponse un trait caractéristique, surtout lorsqu'ils réagissent de manière forte, voire violente. Leur réaction est souvent *émotionnelle*. Avant même d'engager une discussion et au lieu d'argumenter, ils coupent court à tout cela. Leur credo rationaliste contraste singulièrement avec leur comportement spontané face à l'expression *logique des sentiments*. S'il existe en réalité un abîme indéniable entre la logique et les sentiments comment expliquer cette attitude illogique en face de la *logique des sentiments*?

Néanmoins, il faut reconnaître qu'ils n'ont pas complètement tort. En effet, la logique est la *manière de raisonner*<sup>1</sup>. Elle *gouverne notre penser et notre dire*<sup>2</sup>, c'est *l'étude de la raison dans toutes ses manifestations*<sup>3</sup>. Qui plus est, *logique*, en tant qu'épithète, est devenu un moyen d'évaluer et passe pour une description appréciative alors qu'être traité d'*illogique* peut être ressenti comme méprisant<sup>4</sup>.

---

\* Ce texte a été prononcé en polonais le 24 octobre 2006 dans le cadre du séminaire du Prof. A. Biernacki sur l'histoire de la science aux XIX<sup>ème</sup>/XX<sup>ème</sup> siècles à l'Institut d'Histoire de la Science de l'Académie Polonaise des Sciences.

<sup>1</sup> A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Paris [8<sup>e</sup> éd.] 1960, p. 574, sens B.

<sup>2</sup> M. Heidegger, *Introduction à la métaphysique* [1952], trad. G. Kahn, Gallimard, Paris 1967, p. 129. Cf. aussi p. 128: *ce n'est pas en vertu d'un hasard que la doctrine du penser est devenue la «logique»*.

<sup>3</sup> J. Barnes, *Les penseurs préplatoniciens* in: M. Canto-Sperber, J. Barnes, L. Brisson, J. Brunschwig, G. Vlastos, *Philosophie grecque*, PUF, Paris 1997, p. 4.

<sup>4</sup> Ne serait-ce que parce qu'*illogique* est secondaire par rapport à quelque chose qui constituerait la *norme*.

Historiquement, l'adjectif *logique* (λογικός) est un dérivé du substantif λόγος. La possibilité d'interprétation s'entrouvre alors puisque le mot λόγος est particulièrement polysémique. Ainsi pourrait-on croire que le sens du terme *logique* dépend du sens que l'on confère au mot λόγος. Pour s'en tenir à son étymologie, il importe de souligner que dans le λόγος se cache l'idée de rassemblement<sup>1</sup>. De la sorte, si le λόγος est une représentation de la synthèse, il est utile de se demander *de quoi* il est la synthèse et, par conséquent, quel type de synthèse est décrit par le mot en question – *logique*. Ce problème sera esquissé dans un second temps après quelques observations d'ordre historique.

## 2.

L'histoire de l'adjectif grec – λογικός – qui a conduit à *logique* n'est pas exempte de quelques énigmes. Cet adjectif n'apparaît pas chez Platon<sup>2</sup>. Il est attesté chez Aristote. Dans l'*Ethique à Nicomaque*, 1108 b 9 par exemple il est question de vertus *logiques*: ὁμοίως δὲ καὶ περὶ τῶν λογικῶν ἀρετῶν<sup>3</sup>. Toutefois, ce qui est frappant c'est de lire dans les commentaires:

*Grant rightly rejects this sentence, since the intellectual virtues are nowhere else thus designated by Aristotle, nor does he regard them as modes of observing a mean.*<sup>4</sup>

et:

*Cette dernière phrase est rejetée par Grant et par Burnet, peut-être à bon droit: l'expression λογικαὶ ἀρεταί, prise comme synonyme de μὲν διανοητικαὶ ἀρεταί, ne se rencontre nulle part ailleurs chez Ar.*<sup>5</sup>

ou encore:

*Cruchon est un des rares commentateurs qui veuillent maintenir cette phrase. Ramsauer signale cependant trois difficultés qui peuvent sembler sérieuses: il est étonnant de trouver une mention des vertus intellectuelles à la fin d'une étude tout entière consacrée aux vertus morales; les vertus intellectuelles ne sont pas des justes milieux; et, enfin, l'expression «vertus*

<sup>1</sup> Cf. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, t. 3, Klincksieck, Paris 1968 [nouveau tirage: 1984], p. 625: *le sens originel [du verbe λέγω] est «rassembler, cueillir, choisir».*

<sup>2</sup> Autrement λογιστικός, présent chez Platon, cf. ci-dessous. Toutefois les sens des deux, λογικός et λογιστικός, – en tant qu'épithètes de ζῶον par exemple – se rapprochent. Cf. H. G. Liddell, R. Scott, H. S. Jones, *A Greek-English Lexicon with a Supplement*, Clarendon Press, Oxford [9<sup>e</sup> éd.] 1940 [réimpr. 1989]: *possessed of reason et endowed with reason, rational.*

<sup>3</sup> Ce qui a été traduit par H. G. Liddell, R. Scott, H. S. Jones, *A Greek-English Lexicon with a Supplement: possessed of reason, intellectual* | Aristotle, *Ethica Nicomachea*, trad. W. D. Ross, Clarendon Press, Oxford 1908: *the rational virtues* | Aristotle, *The Nicomachean Ethics*, trad. H. Rackham, William Heinemann Ltd, London 1947: *the logical virtues* | Aristote, *L'Ethique à Nicomaque*, trad. et comm. R. A. Gauthier & J. Y. Jolif, Publications Universitaires, Louvain 1959, p. 161: *les vertus rationnelles* | Aristote, *Ethique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin, Paris 1959: [l]es vertus intellectuelles | W. D. Ross in: J. Barnes (éd.), *The Complete Works of Aristotle*, Princeton University Press, Princeton 1984: *the rational excellences.*

<sup>4</sup> H. Rackham in: Aristotle, *The Nicomachean Ethics*, trad. H. Rackham.

<sup>5</sup> J. Tricot in: Aristote, *Ethique à Nicomaque*, trad. J. Tricot.

*rationnelles» demeure sans autre exemple dans l'œuvre d'Aristote; par contre, si elle n'est pas aristotélicienne, elle sera par la suite d'un usage fréquent; en l'employant le glossateur se trahit.<sup>1</sup>*

Ces commentaires peuvent sembler étranges dans la mesure où l'apparat critique n'indique rien pour ce passage, quelque leçon que ce soit, pour aboutir à ce genre de critiques. Ailleurs chez Aristote, le mot se rapporte au type de discours (*EE* 1217 b 17: διατριβῆς καὶ τὰ πολλὰ λογικωτέρως), au raisonnement (*Métaph.* 1080 a 10: διὰ λογικωτέρων καὶ ἀκριβεστέρων λόγων), au syllogisme (*Anal.* 93 a 15: ἀλλ' ἔστι λογικός συλλογισμός, *Rhet.* 1355 a 13: πρὸς τοὺς λογικοὺς συλλογισμοὺς), aux prémisses (*Top.* 105 b 21–23: αἱ μὲν γὰρ ἠθικαὶ προτάσεις εἰσὶν, αἱ δὲ φυσικαί, αἱ δὲ λογικαί. [...] λογικαὶ δέ), à la preuve (*Gener. anim.* 747 b 28: ἀπόδειξις εἶναι πιθανὴ τῶν εἰρημένων λογικῆ – λέγω δὲ λογικῆν, *Métaph.* 1087 b 21: λογικὰς φέρειν τὰς ἀποδείξεις), aux difficultés (*Métaph.* 1005 b 22: πρὸς τὰς λογικὰς δυσχερείας, 1087 b 20: πρὸς τὰς λογικὰς μόνον δυσχερείας, *Phys.* 202 a 22: ἔχει δ' ἀπορίαν λογικῆν, *EE* 1221 b 7: πρὸς τὰς συκοφαντίας τῶν τεχνῶν τὰς λογικὰς).

En principe, l'adjectif λογικός a un sens lié au raisonnement chez les Stoïciens. Ce mot désigne l'une des trois parties de la philosophie. Grâce à Diogène Laërce on sait qu'ils disent que le propos philosophique est tripartite: une de ses parties est physique, l'autre éthique, la troisième logique<sup>2</sup>. Selon Apollodore, il s'agit de trois lieux; selon Chrysippe et Eudrome de trois espèces; selon les autres, de trois genres de la philosophie<sup>3</sup>. Enfin, si l'on compare la philosophie à un animal, la logique correspond aux os et aux tendons; si on la compare à un œuf, la logique est ce qui est extérieur; si on la compare à un champ, elle est comme l'enceinte qui l'entoure<sup>4</sup>. Diogène Laërce rapporte encore que les Stoïciens ont défini le bien comme l'accomplissement conformément à la nature d'un être logique en tant que logique<sup>5</sup>. Cette caractéristique fait que le terme *logique* est un aspect essentiel de l'être humain<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> R. A. Gauthier & J. Y. Jolif in: Aristote, *L'Éthique à Nicomaque*, trad. et comm. R. A. Gauthier & J. Y. Jolif. Et W. D. Ross note juste: *Bk vi*.

<sup>2</sup> DL VII 39, 1–2: Τριμερῆ φασιν εἶναι τὸν κατὰ φιλοσοφίαν λόγον· εἶναι γὰρ αὐτοῦ τὸ μὲν τι φυσικόν, τὸ δὲ ἠθικόν, τὸ δὲ λογικόν.

<sup>3</sup> Cf. DL VII 39, 8–9: Ταῦτα δὲ τὰ μέρη ὁ μὲν Ἀπολλόδορος τόπους καλεῖ, ὁ δὲ Χρῦσιππος καὶ Εὐδρόμος εἶδη, ἄλλοι γένη.

<sup>4</sup> Cf. DL VII 40, 1–6: εἰκάζουσι δὲ ζῶν τὴν φιλοσοφίαν, ὅστοις μὲν καὶ νεύροις τὸ λογικὸν προσομοιοῦντες [...] ἢ πάλιν ὠφ· τὰ μὲν γὰρ ἐκτὸς εἶναι τὸ λογικόν [...] ἢ ἀγρῶ παμφόρῳ· <οὗ> τὸν μὲν περιβεβλημένον φραγμὸν τὸ λογικόν [...].

<sup>5</sup> DL VII 94, 7–8: ὀρίζονται τὸ ἀγαθὸν τὸ τέλειον κατὰ φύσιν λογικοῦ ὡς λογικοῦ. Cf. Diogenes Laertius, *Lives of eminent philosophers*, t. 2, éd. et trad. R. D. Hicks, William Heinemann Ltd, London 1925 [réimpr.] 1995: *the natural perfection of a rational being qua rational* | Diogène Laërce, *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, t. 2, trad. R. Genaille, Garnier – Flammarion, Paris 1965: *la perfection selon la nature d'un homme raisonnable, en tant qu'il est raisonnable* | R. Goulet in: Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, (éd.) M.–O. Goulet–Cazé, trad. J.–F. Balaudé, L. Brisson, J. Brunschwig, T. Dorandi, M.–O. Goulet–Cazé, R. Goulet, M. Narcy, Le livre de Poche, Paris 1999: *la perfection naturelle de l'être raisonnable en tant que raisonnable*.

<sup>6</sup> Est-ce dire qu'il faille l'identifier au λογιστικός de Platon?

Aujourd'hui, on utilise le mot *logique* pour parler d'un *enchaînement régulier et nécessaire*, le sens étant toutefois *plus littéraire que philosophique*<sup>1</sup>. Ce mot dans sa valeur d'adjectif signifie *cohérent, conséquent, conforme au bon sens, aux faits antérieurs* etc.<sup>2</sup>

L'expression *logique des sentiments* peut alors être prise dans trois perspectives: soit comme le raisonnement affectif, soit comme un calcul fondé sur les sentiments, soit enfin comme l'ensemble des lois qui décrivent le fonctionnement des sentiments. Si la première présente un contresens, surtout lorsqu'on se prononce pour une dichotomie infranchissable entre la sphère de la pensée et celle du sentiment, la seconde paraît plus plausible et la dernière est tout à fait acceptable. Dans l'expression *logique des sentiments* ces derniers sont pris comme ce qui produit un *jugement d'appréciation appliqué* non pas tant à *la distinction du Vrai et du Faux*<sup>3</sup> qu'à celle du *Bien et du Mal*<sup>4</sup>.

## 3.

L'expression *logique des sentiments* est peut-être mieux connue grâce à Théodule Ribot qui en a fait le titre d'un ouvrage, neuf ans après avoir publié une *Psychologie des sentiments*. Selon Ribot ce qui est

*l'élément principal de la logique des sentiments [c'est] un jugement, une affirmation à base inconsciente résultant non d'une comparaison réfléchie, mais d'un acte spontané de l'attention percevant des rapports de ressemblance.*

Et il précise: *Toutefois, c'est un jugement d'une nature spéciale; il est affectif, c'est-à-dire issu de notre organisation émotionnelle*<sup>5</sup>. Bien que Ribot distingue deux logiques, parmi lesquelles *la logique rationnelle procède plutôt par analyse, la logique des sentiments plutôt par synthèse*<sup>6</sup>, il semble utiliser le terme de logique comme synonyme de raisonnement et l'applique aussi bien au domaine rationnel qu'au domaine affectif:

*Quoique notre sujet soit, lui aussi, une application de la psychologie à la logique, il faut avouer qu'il est d'une nature spéciale; car les formes de raisonnement qui en sont la matière, ont été oubliées [...] une séparation s'établit entre le raisonnement qui renferme la preuve et le raisonnement qui échappe à la preuve, quoiqu'il la simule; entre la logique ration-*

<sup>1</sup> A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, p. 576.

<sup>2</sup> Cf. *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, CNRS – ATILF, Nancy 2007 [http://elsap1.unicaen.fr/cgi-bin/trouvebis2?requete=logique&refer=&proc=2239\_20267].

<sup>3</sup> A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, p. 572.

<sup>4</sup> Cf. Franz Brentano, ci-dessous.

<sup>5</sup> Th. Ribot, *La logique des sentiments*, Félix Alcan, Paris 1905, p. 20 [= p. 34 de la réédition: L'Harmattan, Paris 1998].

<sup>6</sup> Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. 62 [= p. 68].

nelle et la logique des sentiments.<sup>1</sup>

La logique des sentiments équivaut donc au *raisonnement affectif*<sup>2</sup> ou encore au *raisonnement émotionnel* qui

*sommairement et par anticipation [...] peut se définir : un processus dont la trame tout entière est affective, c'est-à-dire consiste en un état de sentiment qui, en restant identique ou en se transformant, détermine le choix et l'enchaînement des états intellectuels : ceux-ci ne sont qu'un revêtement, un moyen nécessaire pour donner du corps à cette forme de logique*<sup>3</sup>.

A la fin de sa conclusion, Ribot parle aussi de la «*logique du cœur*»<sup>4</sup>, expression qu'il met entre guillemets<sup>5</sup>.

#### 4.

Il existe un auteur, contemporain de Ribot<sup>6</sup>, qu'on pourrait soupçonner d'avoir, lui aussi, utilisé cette expression<sup>7</sup>. Il s'agit de Franz Brentano qui est mentionné par Ribot comme un des auteurs de *travaux trop peu connus en France*<sup>8</sup>. Ribot ne compte pas son nom au nombre des *quelques contemporains* qui ont *nommé ou réclamé [...] la «logique des sentiments»*<sup>9</sup>. Cependant, selon Brentano

*pour ce qui est de la deuxième classe [jugements], et dans chaque cas, des deux modes de relation, acceptation et rejet, l'un sera juste, l'autre erroné, comme le fait valoir, depuis toujours, la logique. Et il en va naturellement de même pour la troisième classe [émotions] aussi. Des deux modes d'attitude opposés, amour et haine, plaisir et déplaisir, dans chaque cas, l'un est juste – et seulement l'un des deux –, l'autre, erroné.*<sup>10</sup>

<sup>1</sup> Th. Ribot, *La logique des sentiments*, pp. VII–IX [= pp. 16–[sic! toute la page VIII est omise]–17].

<sup>2</sup> Cf. Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. 1 [= p. 19].

<sup>3</sup> Cf. Th. Ribot, *La logique des sentiments*, pp. 2–3 [= p. 20].

<sup>4</sup> Cf. *l'ordre du cœur* de Pascal, ci-dessous.

<sup>5</sup> Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. 193 [= p. 177].

<sup>6</sup> Théodule Ribot: 1839–1916, Franz Brentano: 1838–1917.

<sup>7</sup> C'est ainsi que H. Buczyńska–Garewicz, *Uczucia i rozum w świecie wartości* [*Sentiments et raison dans le monde des valeurs*], Ossolineum, Wrocław 1975 intitule le chapitre consacré à Brentano (cf. ch. 3: *Logique des sentiments*, pp. 77–114 ≈ H. Buczyńska–Garewicz, *Logika uczuć. Doktryna miłości i nienawiści F. Brentana* in: *Archiwum historii filozofii i myśli społecznej* 18, 1972, pp. 19–48). Elle y écrit notamment, p. 88: *Dans le domaine des sentiments il existe des axiomes au même titre qu'il en existe dans le domaine des jugements. Autrement dit, à côté de la logique des pensées il existe la logique des sentiments. [...] La sphère des vécus émotionnels possède sa logique. Cette logique des sentiments doit devenir le fondement théorique de la morale etc.*

<sup>8</sup> Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. VII, n. 1 [= p. 16, n. 1].

<sup>9</sup> Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. IX ≈ p. 22 [= p. 17 ≈ p. 36].

<sup>10</sup> F. Brentano, *L'origine de la connaissance morale* § 22, trad. M. de Launay & J.–C. Gens, Gallimard, Paris 2003, pp. 52–53 [F. Brentano, *Vom Ursprung sittlicher Erkenntnis* § 22, Dunder & Humblot, Leipzig 1889, p. 17: *wird bei der zweiten Klasse [Urteile] in einem jeden Fall von den zwei entgegengesetzten Beziehungs-*

La ressemblance entre le domaine des jugements et celui des sentiments consiste dans l'aptitude d'appréciation bipolaire et encore dans ce qu'un jugement, de même qu'un sentiment, peut être juste ou injuste, mais avec cette différence que l'objet du jugement se trouve sur l'axe *vrai – faux* (*Wahren und Falschen*) et l'objet du sentiment sur l'axe *bien – mal* (*Guten und Schlechten*)<sup>1</sup>. Le parallélisme est le suivant: le vrai est ce qui est accepté à juste titre, tandis que le bien est ce qui est aimé à juste titre. Ainsi la logique serait le domaine – aussi bien rationnel qu'affectif – qui relève de la faculté de distinction et d'évaluation. Mais, sauf erreur de ma part, Brentano n'utilise pas l'expression *logique des sentiments*<sup>2</sup>.

## 5.

Si Ribot est celui qui a fait un grand usage de cette expression et l'a fait connaître<sup>3</sup>, il n'en est pas pour autant l'auteur. Du reste, il signale que

[«la logique des sentiments»] a été indiquée par Auguste Comte en de très courts passages, puis nommée ou réclamée incidemment par Stuart Mill et quelques contemporains<sup>4</sup>.

---

*weisen des Anerkennens und Verwerfens die eine richtig, die andere unrichtig sein, wovon alther die Logik geltend macht. Und Ähnliches gilt dann natürlich auch bei der dritten Klasse [Gemütsbewegungen]. Von den zwei entgegengesetzten Verhaltensweisen des Liebens und Hassens, Gefallens und Mißfallens ist in jedem Fallen eine, aber nur eine, richtig, die andere unrichtig.] [je souligne]*

<sup>1</sup> Cf. F. Brentano, *L'origine de la connaissance morale* § 23 [F. Brentano, *Vom Ursprung sittlicher Erkenntnis* § 23].

<sup>2</sup> On trouve également une sorte de logique des sentiments chez E. Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie* § 117, trad. P. Ricœur, Gallimard, Paris 1950, pp. 400–401: tout acte, ou tout corrélat d'acte, enveloppe en soi un facteur «logique», implicite ou explicite. [...] *Dans les actes affectifs ces valeurs sont visées de façon affective et il suffit d'actualiser le statut doxique de ces actes pour qu'elles soient désignées doxiquement et ultérieurement qu'elles reçoivent une expression logique.* [E. Husserl, *Ideen zu einer reinen Phänomenologie und phänomenologischen Philosophie, I Buch: Allgemeine Einführung in die reine Phänomenologie* § 117, Martinus Nijhoff, Den Haag 1976, pp. 271–272: *Jeder Akt, bzw. jedes Aktkorrelat birgt in sich ein "Logisches", explizite oder implizite. [...] Im Gemütsakte sind sie gemütsmäßig verneint, sie kommen durch Aktualisierung des doxischen Gehaltes dieser Akte zu doxischem und weiter zu logisch-ausdrücklichem Gemeintsein.*] et §147, p. 493: *Dans ce cas, par un procédé d'«objectivation», qui par exemple se réalise également dans les actes affectifs, toute rationalité axiologique et pratique se convertit [...] en rationalité doxique, du point de vue noématique en vérité et du point de vue objectif en réalité [...].* [§ 147, p. 340: *Dabei wendet sich vermöge der "Objektivierung", die sich z.B. auch in den Gemütsakten vollzieht, alle axiologische und praktische Vernünftigkeit in der uns verständlichen Weise um in doxische Vernünftigkeit und noematisch in Wahrheit, gegenständlich in Wirklichkeit [...].*] Cf. aussi P. Langford, *Modern Philosophies of Human Nature: Their Emergence from Christian Thought*, Martinus Nijhoff, Dordrecht 1986, p. 99 [le chapitre consacré à Husserl]: *There is a kind of 'logic of experience', called the logic of positing, that applies to intellect, feeling and will [...] The actual elaboration of the 'syntactic forms' of consciousness is suggested by an example of the universal 'logic of positing.' This makes an analogy between pure logic and the logic of feeling.*

<sup>3</sup> Cf. par exemple B. Croce, *The Two Profane Sciences: Aesthetics and Economics* [1931] in: B. Croce, *My Philosophy and Other Essays on the Moral and Political Problems of Our Time*, trad. E. F. Carritt, George Allen & Unwin Ltd, London 1949, p. 144: *Consequently, the theoretical justification of the senses produced on the one hand, by its science of aesthetics or pure intuitive apprehension, a 'logic of feeling', or 'poetic logic', and on the other a hedonistic logic of utility, economics in the widest sense., R. M. Adams, Stendhal: Notes on a Novelist*, Merlin Press, London 1959, p. 44: *In a discussion based on discursive logic, the logic of feeling or any rival logic is "logic" only by courtesy and is dangerous by longstanding tradition. [...] The logic of symbols, the logic of mythology, the logic of instinctive development, the logic of feeling, clearly have claims on us just as ancient as those of discursive logic, and perhaps more deeply rooted in our nature., etc.*

<sup>4</sup> Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. IX ≈ p. 22 [= p. 17 ≈ p. 36]. Ribot est conscient de son propre apport à cette problématique: *Mais je n'en connais aucun qui ait tenté de traiter même sommairement cette*

Ces contemporains – anonymes chez Ribot – peuvent être identifiés. Il s'agit de G. H. Lewes<sup>1</sup> et Friedrich Nietzsche<sup>2</sup>. Pour ce qui est de John Stuart Mill, je n'ai trouvé cette expression ni dans son *Système de logique* (1843) ni dans ses *Principes d'économie politique* (1848). Est-ce que Ribot se trompe en citant Mill dans le contexte en question, ou bien Mill a-t-il utilisé cette expression ailleurs? Ou se peut-il que Ribot se soit appuyé, par exemple, sur la remarque de Harrison qui dit: *The truth is that Mill, for all his apparent proof armour of dry logic, was continually moved by what has been called 'the logic of feeling'*<sup>3</sup> mais sans préciser d'où vient cette expression?

Il est vrai que l'on trouve chez Mill, notamment dans son *Système de logique*, un certain nombre de contextes permettant de se faire une opinion sur le rôle éminent attribué par Mill aux sentiments dans la connaissance. Par exemple:

*Nos sensations corporelles et nos affections mentales sont des exemples de vérités immédiatement connues par la conscience. [...] Ce qu'on voit, ce qu'on sent, corporellement ou mentalement, on est nécessairement sûr de le voir, de le sentir.*<sup>4</sup>

---

obscure question [...].

<sup>1</sup> G. H. Lewes, *The Physical Basis of Mind* [1877], [new edition] K. Paul & Cie, London 1893, p. 357: *Thus the gradations of sensitive reaction are Sentience, Consentience, and Consciousness, which are represented in the Logic of Feeling and the Logic of Signs.*, p. 362: *the sphere of the Logic of Feeling—τὸ νοητικόν [...] the Logic of Signs—τὸ διανοητικόν*, p. 384: *in the Logic of Feeling there is a process of ratiocination identical with that in the Logic of Signs*, p. 436: *the combinations of Feeling and the combinations of Thought*, i. e., *the Logic of Feeling and the Logic of Signs*, p. 455: *to connect Sensation with Thought, the Logic of Feeling with the Logic of Signs*, p. 460: *the vast differences between the Logic of Signs which belongs to Thought, and the Logic of Feeling which belongs to Sensation*.

<sup>2</sup> F. Nietzsche, *La généalogie de la morale*, trad. I. Hildenbrand & J. Gratiën, Gallimard, Paris 1971, p. 74: *«Tout mal se justifie, dont le spectacle édifie un dieu», dit l'antédiluvienne logique du sentiment – et franchement, est-ce seulement elle qui le dit?* [ou: F. Nietzsche, *Éléments pour la généalogie de la morale*, trad. P. Wotling, Livre de Poche, Paris, 2000, p. 140: *«Tout mal dont la vue édifie un dieu est justifié»: voilà ce que proclamait la logique affective propre aux temps reculés – et à vrai dire, était-ce uniquement celle des temps reculés?*] [F. Nietzsche, *Zur Genealogie der Moral* [1887] II § 7: *»Jedes Übel ist gerechtfertigt, an dessen Anblick ein Gott sich erbaut«: so klang die vorzeitliche Logik des Gefühls – und wirklich, war es nur die vorzeitliche?]. La morale, quant à elle, dépend du sentiment, de la manière de sentir, cf. F. Nietzsche, *Aurore*, trad. J. Hervier, Gallimard, Paris 1970, p. 83: *Nous devons changer notre façon de juger, – afin de parvenir finalement, et peut-être très tard, à mieux encore: changer notre façon de sentir.* [F. Nietzsche, *Morgenröthe* § 103: *Wir haben umzulernen, – um endlich, vielleicht sehr spät, noch mehr zu erreichen: um zu fühlen.*]. Cf. aussi Wagner *on Music and Drama: A compendium of Richard Wagner's prose works*, (éd.) A. Goldman & E. Sprinchorn, trad. A. Ellis, E. P. Dutton & Co., New York 1964, p. 7: *Poetry will combine with music in drama which also obeys the logic of feeling*, et p. 187: *Beethoven's symphonies reveal another world, whose logic is the logic of feeling*. – mais apparemment ce sont des additions des éditeurs américains.*

<sup>3</sup> F. Harrison, *Tennyson, Ruskin, Mill and Other Literary Estimates*, Macmillan, New York 1900, p. 298.

<sup>4</sup> J. S. Mill, *Système de logique déductive et inductive*, t. 1, *Introduction* § 4, trad. L. Peisse, [3 éd.] Félix Alcan, Paris 1889, p. 6 [J. St. Mill, *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive*, t. 1, John W. Parker, London 1843, *Introduction* § 4, p. 6: *Examples of truths known to us by immediate consciousness, are our own bodily sensations and mental feelings. What one sees, or feels, whether bodily or mentally, one cannot but be sure that one sees or feels.*]. Cf. aussi *Livre 1*, ch. 3 § 14, p. 80: *D'un esprit considéré en lui-même on ne peut rien affirmer que la série de ses propres sentiments.* [Book 2, ch. 3 § 14, p. 98: *Considered in itself, we can predicate nothing of it, but the series of its own feelings.*] et § 15, p. 83: *On peut donc dire que tout fait objectif est fondé sur un fait subjectif correspondant [...].* [§ 15, p. 102: *We may say, then, that every objective fact is grounded on a corresponding subjective one [...].*]

En outre, Mill fait du sentiment une catégorie générale équivalent à *un état de conscience*:

*Un sentiment, un état de conscience, sont, en langage philosophique, des expressions équivalentes. Tout ce dont l'esprit a conscience, tout ce qu'il sent, ou, en d'autres termes, ce qui fait partie de son existence sentante, est un sentiment. [...] Sentiment, au sens propre du terme, est un genre dont Sensation, Emotion et Pensée sont les espèces.*<sup>1</sup>

## 6.

Tout cela autorise à rapprocher Mill du courant de la logique des sentiments<sup>2</sup>. Mais pour la première fois «*la logique des sentiments*» a été indiquée par Auguste Comte. Celui-ci a d'abord établi la *théorie positive de la logique humaine, fondée sur l'emploi combiné des sentiments, des images, et des signes*<sup>3</sup>. Ensuite, il a distingué trois logiques différentes: *la logique des sentiments, la logique des images et la logique des signes*<sup>4</sup>. Enfin il a fait de ces trois logiques une *triple préparation spontanée dont ressort finalement la constitution systématique de la logique humaine*<sup>5</sup>.

Cependant, Comte ne s'en tient pas à cette distinction, parce qu'il attribue à la logique des sentiments la plus grande valeur:

*On doit regarder comme plus sûre qu'aucune autre la logique des sentiments, c'est-à-dire l'art de faciliter la combinaison des notions d'après la connexité des émotions correspondantes. Aucun procédé factice ne saurait être aussi puissant que ce mode instinctif,*

<sup>1</sup> J. S. Mill, *Système de logique déductive et inductive*, t. 1, Livre 1, ch. 3 § 3, p. 53 [t. 1, Book 1, ch. 3 § 3, p. 65: *A Feeling and a State of Consciousness are, in the language of philosophy, equivalent expressions: everything is Feeling, of which the mind is conscious: everything which it feels, or, in other words, which forms a part of its own sentient existence. [...] Feeling, in the proper sense of the term, is a genus, of which Sensation, Emotion, and Thought, are subordinate species.*]. Cf. aussi § 6, pp. 58–59: *Nous avons subdivisés (sic) la première grande division des choses nommables, c'est-à-dire les sentiments ou états de conscience, en trois classes, les Sensations, les Pensées, les Emotions.* [§ 6, p. 72: *Of the first leading division of nameable things, viz., Feelings or States of Consciousness, we began by recognising three sub-divisions; Sensations, Thoughts, and Emotions.*]. Cf. également R. W. Hoag, *J. S. Mill's Language of Pleasures* in: *Utilitas* 4, 2/1992, p. 251, n. 22 [= in: *John Stuart Mill's Social and Political Thought: Critical Assessments*, vol. 1, (éd.) G. W. Smith, Routledge, London 1998, p. 234, n. 22]: *Mill's use of 'feeling' parallels Descartes's introduction of cogito (think) as a technical term to designate diverse sorts of mental states: doubting, understanding, affirming, denying, willing, imagining, desiring, and sensory perceptions.* *Meditations on First Philosophy* [...].

<sup>2</sup> D'autant plus que selon J. S. Mill, *Système de logique déductive et inductive*, t. 2, Livre 5, ch. 1 § 3, trad. L. Peisse, [3 éd.] Félix Alcan, Paris 1889, p. 299: *Si la sophistiquerie de l'esprit était rendue impossible, celle des sentiments, n'ayant plus d'instrument pour agir, serait réduite à l'impuissance.* [J. St. Mill, *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive*, t. 2, John W. Parker, London 1843, Book 5, ch. 1 § 3, p. 338: *If the sophistry of the intellect could be rendered impossible, that of the feelings, having no instrument to work with, would be powerless.*] Ainsi on peut dire que les sophismes des sentiments sont des préjugés, des phobies et des aveuglements. Cf. Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. 30 [= p. 42].

<sup>3</sup> A. Comte, *Système de politique positive ou Traité de sociologie, Instituant la Religion de l'Humanité*, t. 2, Chez l'Auteur, Paris 1852 [réimpression: Editions Anthropos, Paris 1970], p. 238.

<sup>4</sup> A. Comte, *Système de politique positive ...*, p. 238.

<sup>5</sup> A. Comte, *Système de politique positive ...*, pp. 238–239.



*d'où émanent réellement toutes les grandes inspirations de notre intelligence, malgré le superficiel dédain qu'il subit chez la plupart des penseurs modernes.*<sup>1</sup>

Par ailleurs, il faut noter qu'à la même page, Comte utilise l'expression *la logique des émotions*<sup>2</sup> ce qui pourrait signifier que *sentiment* et *émotion* sont pour lui une seule catégorie décrite par deux mots synonymes.

## 7.

L'expression *logique des sentiments* est donc d'Auguste Comte, mais la manière de représenter des sentiments comme liés à la logique ne débute pas avec lui. Elle remonte à David Hume, chez qui l'on trouve la séparation totale du sentiment et de la pensée comme celle de deux filières séparées et sans aucune communication possible:

*Rien ne peut s'opposer à l'impulsion d'une passion ou la retarder, si ce n'est une impulsion contraire; et si cette impulsion contraire pouvait provenir de la raison, cette dernière faculté devrait alors avoir une influence originelle sur la volonté et devrait pouvoir causer, tout autant qu'empêcher, un acte de volition. [...] Ainsi il apparaît que le principe qui s'oppose à notre passion ne peut s'identifier à la raison [...]*<sup>3</sup>.

On voit que selon Hume chacun des deux domaines est géré selon ses propres lois, selon une logique différente. La dynamique des sentiments est étrangère à celle de la raison. Et au XVII<sup>e</sup> siècle, les deux ordres ont été distingués par Blaise Pascal: *Le cœur a son ordre; l'esprit a le sien, qui est par principe et démonstration, le cœur en a un autre.*<sup>4</sup> C'est pourquoi on pourrait dire que chez Pascal, il y a une *logique du cœur*.

<sup>1</sup> A. Comte, *Système de politique positive ...*, p. 239. La raison en est que l'efficacité [de la logique des sentiments] repose directement sur la loi cérébrale qui représente les organes affectifs comme plus énergiques que les organes spéculatifs. Cf. aussi A. Comte, *Synthèse subjective ou Système universel des conceptions propres à l'état normal de l'humanité*, Chez l'Auteur, Paris 1856 [réimpression: Editions Anthropos, Paris 1971], pp. 27–28: *Alors on est finalement conduit à définir la logique: Le concours normal des sentiments, des images, et des signes, pour nous inspirer les conceptions qui conviennent à nos besoins, moraux, intellectuels, et physiques. [...] A la tête des moyens logiques, il faut donc placer les sentiments [...]*.

<sup>2</sup> A. Comte, *Système de politique positive ...*, p. 239.

<sup>3</sup> D. Hume, *Traité de la nature humaine* II, III, III, trad. J.-P. Cléro, Flammarion, Paris 1991, p. 271. [D. Hume, *A Treatise of Human Nature* II, III, III, (éd.) L. A. Selby-Bigge & P. H. Nidditch, [2<sup>e</sup> éd.], Clarendon Press, Oxford 1978, p. 415: *Nothing can oppose or retard the impulse of passion, but a contrary impulse; and if this contrary impulse ever arises from reason, that latter faculty must have an original influence on the will, and must be able to cause, as well as hinder any act of volition. [...] Thus it appears, that the principle, which opposes our passion, cannot be the same with reason [...]*]

<sup>4</sup> B. Pascal, *Pensées* 283, (éd.) L. Brunschvicg, Hachette, Paris 1945. Par exemple (278) *C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. ou encore (282) Nous connaissons la vérité, non seulement par la raison, mais encore par le cœur, c'est de cette dernière sorte que nous connaissons les premiers principes [...]*. Selon A. Lande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, p. 145 chez Pascal il ne s'agit pas de *l'ensemble des sentiments, de la vie affective* mais de *(sens ancien, tombé en désuétude, et qui donne lieu à de fréquents contresens): intelligence intuitive, opposée à l'entendement, au raisonnement discursif*. Selon L. Brunschvicg, note *ad loc.* il s'agit du *sentiment immédiat, l'intuition de ces principes*. Cf. aussi M. Scheler, *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs. Essai nouveau pour fonder un personnalisme éthique*, trad. M. de Gandillac, Gallimard, Paris 1955, p. 266: *Dans les écrits de ce dernier [Pascal] nous trouvons, comme un fil*

Enfin, au dire de Ribot, *les Traités de rhétorique anciens et modernes sont [...] des essais d'une logique des sentiments*<sup>1</sup>. Mais comme Ribot ne s'exprime que de manière générale et ne donne pas d'exemple précis d'auteurs ou de contextes anciens, on ne peut que supposer qu'il vise, entre autres, la *Rhétorique* du Stagirite<sup>2</sup>.

## 8.

Si l'on comprend la logique des sentiments comme l'ensemble des lois qui se rapportent aux sentiments – la troisième des perspectives distinguées – il importe d'en évoquer quelques-unes. La plus connue est probablement celle dont Ribot est l'auteur et qui dit: *tout sentiment perd de sa force dans la mesure où il s'intellectualise*<sup>3</sup>. Plusieurs autres ont été formulées par Max Scheler<sup>4</sup> et on peut souligner que chez lui il s'agit des lois de la logique *formelle* des sentiments<sup>5</sup>. Mais c'est la littérature qui en procure davantage. L'œuvre de Marcel Proust – dont le titre au départ avait été *Intermittences du cœur*<sup>6</sup> – est un cas excellent parce qu'elle peut être lue comme une sorte d'encyclopédie des lois des sentiments. En voici une:

*Quand on aime, l'amour est trop grand pour pouvoir être contenu tout entier en nous; il irradie vers la personne aimée, rencontre en elle une surface qui l'arrête, le force à revenir vers son point de départ et c'est ce choc en retour de notre propre tendresse que nous appelons les sentiments de l'autre et qui nous*

---

directeur, une idée qu'il traduit tantôt par la formule « ordre du cœur », tantôt par les mots « logique du cœur ». [M. Scheler, *Der Formalismus in der Ethik und die materiale Wertethik*, [2<sup>e</sup> éd.] Max Niemeyer, Halle a. d. S. 1921, p. 261: *In den Schriften Pascals finden wir wie einen roten Faden hindurchlaufend eine Idee, die er bald mit den Worten »Ordre du cœur«, bald mit den Worten »logique du cœur« bezeichnet.*

<sup>1</sup> Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. 52 [= p. 60].

<sup>2</sup> Il serait intéressant de savoir comment cette expression se serait présentée en grec.

<sup>3</sup> Th. Ribot, *La psychologie des sentiments*, Félix Alcan, Paris 1896, p. 19.

<sup>4</sup> J. S. Mill, *Système de logique déductive et inductive*, t. 1, Livre 3, ch. 10 § 4, p. 496 parle également des lois dans le domaine des sentiments: *Prenons, par exemple, les lois hétéropathiques de l'esprit, de cette partie des phénomènes naturels qui ont plus d'analogie avec les faits chimiques qu'avec les faits dynamiques, comme c'est le cas où une passion complexe se forme par l'association de plusieurs impulsions élémentaires, ou une émotion complexe par la réunion de plusieurs impressions simples de plaisir ou de peine, dont elle est le résultat, sans être l'agrégat et sans leur être, sous aucun rapport, homogène.* [J. St. Mill, *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive*, t. 1, Book 3, ch. 10 § 4, p. 518: *Take, for instance, the heteropathic laws of mind; that portion of the phenomena of our mental nature which are analogous to chemical rather than to dynamical phenomena; as when a complex passion is formed by the coalition of several elementary impulses, or a complex emotion by several simple pleasures or pains, of which it is the result without being the aggregate, or in any respect homogeneous with them.*]

<sup>5</sup> M. Scheler, *Le formalisme en éthique ...*, p. 337: *quelques lois-fondamentales* [M. Scheler, *Der Formalismus in der Ethik und die materiale Wertethik*, p. 341: *einige Grundgesetze*]. Exemple, p. 338: *Il est impossible (sic) par exemple d'éprouver de la «béatitude» en face d'événements de la même structure-axiologique que ceux qui nous affectent «désofrablement» [...].* [p. 342: *Man kann z. B. unmöglich über Vorkommnisse desselben Wertverhalts »selig« sein, die einem »unangenehm« berühren usw.*]

<sup>6</sup> Cf. J.-Y. Tadié, *Marcel Proust. Biographie*, Gallimard, Paris 1996, p. 675: *On voit apparaître ici le titre [Les Intermittences du cœur] que Proust gardera pendant un an, et placera finalement dans Sodome et Gomor-rhe comme sous-titre de chapitre.*

*charme plus qu'à l'aller, parce que nous ne reconnaissons pas qu'elle vient de nous.*<sup>1</sup>

Et une autre qui concerne la durée des sentiments comme corrélat de l'identité personnelle:

*Car on ne peut pas changer, c'est-à-dire devenir une autre personne, tout en continuant à obéir aux sentiments de celle qu'on n'est plus.*<sup>2</sup>

ou encore:

*j'étais, non plus l'être qui l'aimait, mais un être différent qui ne l'aimait pas, j'avais cessé de l'aimer quand j'étais devenu un autre.*<sup>3</sup>

A partir de ces exemples, on peut dire que parmi les lois des sentiments, certaines se rapportent uniquement au domaine des sentiments. Ce sont les lois analytiques (ou internes: la loi de Ribot et la première de Proust). D'autres, en revanche, dépassent le domaine des sentiments seuls – elles ont un caractère synthétique (ou externe: les deux formules de Proust se rapportant aux sentiments et à l'identité personnelle).

## 9.

La logique des sentiments permet d'élucider certaines difficultés qui apparaissent comme des apories si on les considère uniquement du point de vue de la pensée. C'est le cas du conflit intérieur. Il est vrai que souvent, il suffit de recourir au concept de hiérarchie, de couches superposées et successives, de niveaux multiples – aussi bien en ce qui concerne le domaine de la pensée que le domaine du sentiment – pour mieux analyser la situation d'un conflit intérieur<sup>4</sup>. Mais il existe d'autres situations où la disposition verticale ne suffit pas. Lorsque les deux tendances ou sentiments s'opposent et sont du même niveau, on a affaire à une ambivalence<sup>5</sup>. L'exemple classique de la co-existence de deux sentiments opposés est fourni par la situation d'Hélène qui réprimande Alexandre et souhaite même sa mort, tout en lui adressant une

<sup>1</sup> M. Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* in: M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, t. 1, (éd.) J.-Y. Tadié, Gallimard, Paris 1987, p. 598.

<sup>2</sup> M. Proust, *Du côté de chez Swann* in: M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, t. 1, p. 371.

<sup>3</sup> M. Proust, *Le temps retrouvé* in: M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, t. 4, (éd.) J.-Y. Tadié, Gallimard, Paris 1989, p. 615.

<sup>4</sup> Platon l'a bien remarqué. Dans sa *République* il parle de l'impossibilité pour le même de faire ou subir de choses opposées en ce qui concerne la même chose et sous le même rapport (436 b 8–c 1: ταὐτὸν τὰναντία ποιεῖν ἢ πάσχειν κατὰ ταὐτόν γε καὶ πρὸς ταὐτόν, 439 b 5–6: τό γε αὐτὸ τῷ αὐτῷ ἑαυτοῦ περὶ τὸ αὐτὸ ἄμ' ἄ<v> τὰναντία πρῶττοι). Il parle également de l'impossibilité pour le même de croire des opinions opposées à propos d'un même sujet (602 e 8–9: τῷ αὐτῷ ἅμα περὶ ταὐτὰ ἐναντία δοξάζειν). Par ces constatations il s'est vu obligé d'arriver à la division de la *psyche*.

<sup>5</sup> Cf. Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. 16 [= pp. 30–31]: *L'idée de contraire, de contradiction et par conséquent de contraste est une catégorie de notre entendement, une forme de notre pensée que nous imposons aux choses pour les ordonner et les rendre intelligibles. Cette notion est étrangère à l'affectivité pure [...] et p. 60 [= p. 66]: Or, l'observation montre que la vie affective, livrée à elle seule, s'accommode très bien de la pluralité des tendances et même de leur anarchie: l'unité n'est pas essentielle à sa nature et ne pénètre en elle que par la prédominance d'une passion (amour, ambition, etc.), ou par une intrusion intellectuelle qui impose l'ordre.*

parole d'affection et en lui disant comment éviter la mort<sup>1</sup>. La situation de Médée, chez Ovide (*Métamorphoses* VII, 19–21), peut être interprétée de la même manière comme une ambivalence des sentiments opposés<sup>2</sup>.

A ce propos, il convient de signaler que la différence qu'il y a entre les sentiments et les pensées, c'est que les premiers sont ancrés dans les individus concrets: ils ne peuvent pas ne pas l'être, ils ne peuvent pas être anonymes, ils sont individuels, uniques, impossibles à reproduire, irremplaçables, ne pouvant être répétés. Chaque homme vit des situations à sa manière. Plus encore: la même personne vit de deux manières différentes deux situations qui se ressemblent, voire identiques. C'est pourquoi il est plus difficile de saisir les lois des sentiments que celles des pensées<sup>3</sup>. La description des sentiments aurait un caractère formel et ne serait possible qu'au moyen de lois *formelles* du fait que les sentiments sont insaisissables dans leur contenu individuel.

Enfin, la différence entre la logique des pensées et la logique des sentiments est celle-ci: la première est normative et se rapporte au mode de raisonnement *correct*, indique ce mode, tandis que la seconde est descriptive – elle décrit comment les sentiments fonctionnent *habituellement* et non comment ils devraient fonctionner. Par exemple, on lit dans un fragment d'Epicharme: *il faut que ce ne soit pas le thymos <qui reste> à la surface, mais le noos*<sup>4</sup>. Sans rentrer dans les détails concernant les problèmes de ce fragment on peut dire qu'Epicharme postule une situation souhaitable en se rapportant à ce qui se passe d'ordinaire: il faudrait que le *noos* fasse ce que fait le *thymos*. Epicharme oppose un état conseillé à une situation qui se répète. Si l'on interprète ce fragment, comme il arrive couramment, en disant que le *noos* c'est la pensée et le *thymos* c'est le sentiment, on voit que dans l'apophtegme d'Epicharme la position de la pensée est postulée et la position du sentiment est présentée comme ce qui est donné. Cela veut dire qu'habituellement ou le plus souvent la pensée ne fait pas ce qu'elle devrait faire (parce qu') elle cède (on ne sait pourquoi) sa place au sentiment.

## 10.

La première conclusion est de nature historique. L'idée de *logique des sentiments* revient actuellement sous la forme de l'intelligence émotionnelle.

<sup>1</sup> Cf. Homère, *Iliade* III, 428–436.

<sup>2</sup> Cf. aussi F. Brentano, *L'origine de la connaissance morale* § 25, p. 55: *il arrive rarement que quelqu'un qui reconnaît quelque chose le tienne du même coup pour faux, alors qu'il arrive fréquemment que, tandis qu'on aime quelque chose, on s'avoue que cet objet ne mérite pas un tel amour [...]* [F. Brentano, *Vom Ursprung sittlicher Erkenntnis* § 25, p. 18: [...]*Ja man möchte sagen, jenes sei noch sichtlicher; da es kaum vorkommt, daß einer, der etwas anerkennt, es zugleich selbst für falsch hält, während es nicht selten geschieht, daß einer sich, während er etwas liebt, selber sagt, daß es solche Liebe nicht verdiene.*]

<sup>3</sup> Ce qui ne signifie pas qu'il n'y en a pas. Cf. J. S. Mill, *Système de logique déductive et inductive*, t. 2, Livre 6, ch. 6 § 1, p. 466: *Mais quoique, dans des sujets aussi compliqués [je dirais – individuels] [...] il soit impossible d'établir des maximes pratiques d'une application universelle, il ne s'ensuit pas que les phénomènes ne soient pas régis par des lois universelles* [J. St. Mill, *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive*, t. 2, Book 6, ch. 6 § 1, p. 534: *But because, in so complicated a class of subjects, it is absurd to lay down practical maxims of universal application, it does not follow that the phenomena do not conform to universal laws.*] – ces lois étant, dirais-je, saisissables du côté formel.

<sup>4</sup> DK 23 B 43: ἐπιπολάζειν οὐ τι χρὴ τὸν θυμόν, ἀλλὰ τὸν νόον.

L'expression *intelligence émotionnelle* fait carrière aujourd'hui, mais les *philosophes de l'émotion et les psychologues pop*<sup>1</sup> ne citent pas les noms d'Homère ou Platon, Comte, Mill ou Ribot.

D'autre part, la logique des sentiments avait déjà été exprimée en Grèce ancienne dans certains lexèmes qui contenaient en eux les deux termes *sentiment* et *pensée*<sup>2</sup>. C'est une optique radicalement distincte par rapport à la vue dichotomique opposant le sentiment et la pensée. Le sens de la *logique des sentiments* peut être ainsi analysé comme un reflet de la conception ancienne où sont unies les fonctions de pensée et les fonctions de sentiment. Chez Homère et chez Platon, par exemple, les deux fonctions sont liées et disposées de manière verticale<sup>3</sup>.

La seconde conclusion est plus philosophique. Si *logique* signifie rationnel, la *logique des sentiments* est un terme intérieurement contradictoire du fait que les sentiments sont spontanés et comme tels – et en cela – distingués des pensées. Si l'opposition pensée – sentiment revient à la distinction calculé – spontané, l'expression la *logique* (= le *calcul*) *des sentiments* a un sens, parce qu'elle insiste sur le fait que les sentiments calculent, mais que ce calcul se réalise autrement que la pensée. Si enfin *logique* signifie l'ensemble des motifs, des raisons, des lois ou des principes de fonctionnement des sentiments – l'expression garde son sens. La logique des sentiments complète la logique des pensées, car ces deux logiques décrivent, et parfois même expliquent, les sphères différentes de la réalité anthropologique. La première décrit le fonctionnement humain dans une situation où l'homme agit de manière spontanée, la seconde lorsqu'il agit de manière préméditée – le facteur qui différencie les deux situations est le temps dont l'homme dispose<sup>4</sup>. Comme le montre Platon, s'il existe une division intérieure de l'âme, chacune des trois parties de l'âme – *epithymetikon*, *thymoeides* et *logistikon* – a sa logique propre et, en plus, l'ensemble est gouverné par une logique principale qui coordonne ces trois logiques subordonnées<sup>5</sup>. Qu'on puisse rappeler que chez Platon la distinction entre la partie *logistikon* et la partie *epithymetikon* (resp. *pathique*) n'est pas à cet égard catégorique. Après tout, le cocher qui représente la partie *logistikon* – littéralement – *ressent une passion*<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Cf. D. M. Gross, *The Secret History of Emotion*, The University of Chicago Press, Chicago 2006, p. 27.

<sup>2</sup> Cf. R. Zaborowski, *Sur le sentiment chez les Présocratiques. Contribution psychologique à la philosophie des sentiments*, STAKROOS, Warszawa 2008, surtout pp. 209–216.

<sup>3</sup> Cf. par exemple Platon, *Rép.* 580 d 7–581 c 6: τριῶν ὄντων τριτταὶ καὶ ἡδοναὶ μοι φαίνονται, ἐνὸς ἐκάστου μία ἰδίᾳ· ἐπιθυμίαι τε ὡσαύτως καὶ ἀρχαί. [...] Καὶ ἡδονῶν δὴ τρία εἶδη, ὑποκείμενον ἐν ἐκάστῳ τούτων [De trois parties trois plaisirs me semblent être, chacune de chacune; les désirs et les principes de même [...]] *Des plaisirs trois formes, un subsistant pour chacun d'eux.*

<sup>4</sup> Le moment indiqué par Aristote est repris – bien qu'implicitement – par Th. Ribot, *La logique des sentiments*, p. 20 [= p. 34]: *non d'une comparaison réfléchie, mais d'un acte spontané*. Cf. aussi R. Zaborowski, *Du temps en tant que du facteur différenciant le sentiment et la pensée – deux passages d'Aristote et d'Antiphon le Sophiste* in: *Kategorie i funkcje czasu w ujęciu starożytnych*, (éd.) J. Czerwińska, I. Kaczor, J. Rybowska, A. Lenartowicz, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, Łódź 2008 [sous presse].

<sup>5</sup> A rapprocher de Comte: les trois logiques différentes – *des sentiments, des images et des signes* – sont le fondement de la *logique humaine*. Cf. ci-dessus.

<sup>6</sup> Platon, *Phèdre* 254 d 7–e 1: ὁ δ' ἠνίοχος ἔτι μᾶλλον ταῦτον πάθος παθών.